

gouvernement et bon développement. D'autres nations — les Norvégiens, par exemple — sont devenues des spécialistes du maintien de la paix, dans le cadre des processus d'Oslo et du Sri Lanka; pour notre part, nous devrions nous attacher à concevoir un cadre stratégique qui rassemblerait en un seul vigoureux programme d'action toutes nos activités de « gouvernance ».

Pour encadrer les activités canadiennes, je préfère l'expression « paix, ordre et bon gouvernement » au mot « gouvernance », simplement parce qu'elle incarne mieux la vision des Canadiens de ce que la gouvernance devrait être, à savoir des institutions démocratiques, le fédéralisme, la protection des droits des minorités, le pluralisme linguistique, l'autonomie gouvernementale des Autochtones, ainsi qu'un rôle positif et catalyseur du gouvernement en matière de développement économique et social.

Il y a dans cette proposition davantage qu'un slogan ou qu'un truc publicitaire. Elle implique en effet trois choses : accepter une priorité analytique pour le rôle du bon gouvernement dans la promotion du développement équitable et du développement démocratique durable; admettre que les traditions et la mémoire institutionnelle du Canada nous procurent un avantage comparatif sur les autres pays; et avoir la volonté de centraliser l'ensemble des capacités de « bon gouvernement » actuellement disséminées à travers l'administration fédérale.

Cet exercice n'est pas laissé au seul gouvernement. Certains des travaux les plus intéressants viennent d'ONG soutenues par le gouvernement, par exemple le Forum des fédérations. Bob Rae et d'autres membres du Forum ont participé de très près aux négociations sur la paix au Sri Lanka, en cherchant à montrer les effets qu'une solution fédéraliste aurait sur la tragédie sri-lankaise. Dans le Nord de l'Iraq, des experts kurdes ont analysé les précédents canadiens et ont demandé l'avis du Forum quant à la façon de concevoir un modèle fédéraliste pour l'Iraq de demain.

Le sceptique pourrait bien douter ici que notre expérience institutionnelle puisse être d'une quelconque utilité aux sociétés qui n'ont pas bénéficié des mêmes avantages que nous, notamment un régime colonial bénin, une indépendance rapide, d'immenses ressources naturelles et un voisin riche et puissant. L'histoire compte